



Réserve Naturelle
SAINT-BARTHELEMY



Conservatoire
du littoral

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT

BILAN D'ACTIVITÉS 2025 ORIENTATIONS 2026





Création 2013 - Statut EPIC

Nomenclature comptable M4- SPIC

▶ **11 salariés dont 1 CDI droit public et une thésarde**

▶ **5 agents commissionnés et assermentés**

▶ **1 bateau**

▶ **4 voitures**

▶ **Des locaux mis à disposition par la COM**

- Bureaux (Fort Gustave)
- Pépinière et case soin faune sauvage (Ferme pédagogique)

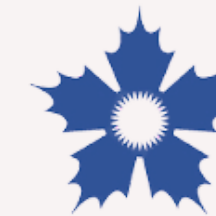


AGENCE TERRITORIALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ST BARTHÉLEMY

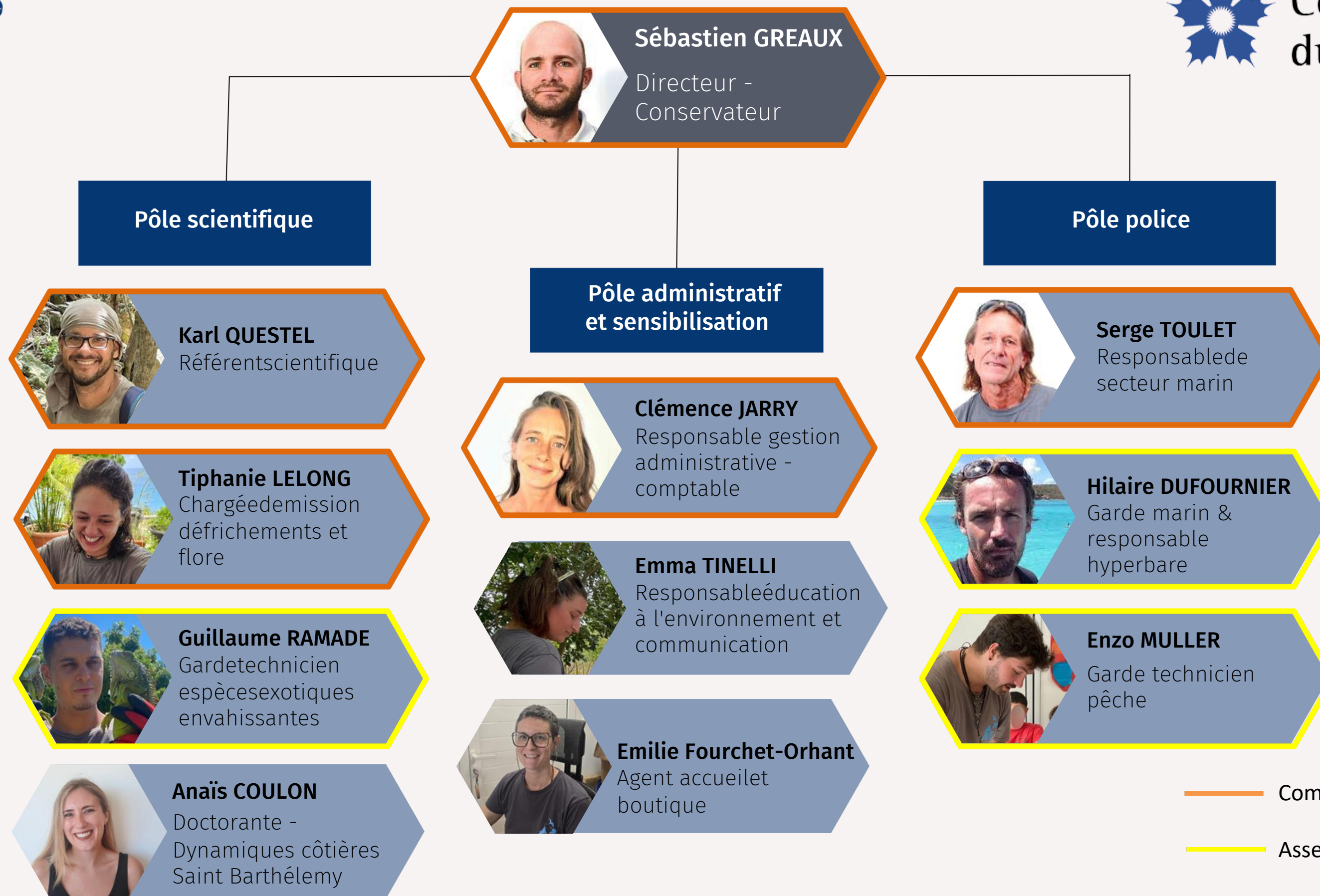
ORGANIGRAMME DE L'AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT



Réserve Naturelle
SAINT-BARTHELEMY



Conservatoire
du littoral



— Commissionnés assermentés

— Assermentation en cours

L'ATE

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ATE ?

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX PROTEGER

SENSIBILISER ET IMPLIQUER

GERER ET FAIRE APPLIQUER



CONSERVER LA BIODIVERSITÉ
DU TERRITOIRE

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

INVENTORIER les espèces présentes, SUIVRE L'EVOLUTION DES ESPECES SENSIBLES OU INDICATRICES et identifier les menaces.

Inventaires, suivis de populations, suivi spécifiques sur certaines espèces sensibles ou indicatrices...

Suivre l'EVOLUTION DES HABITATS et de leur ETAT DE SANTE

Cartographie, évaluation de l'état de santé, analyses d'eau...

PROPOSER DES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES ET/OU LA PROTECTION DES ZONES A FORTS ENJEUX adaptées grâce aux connaissances acquises.

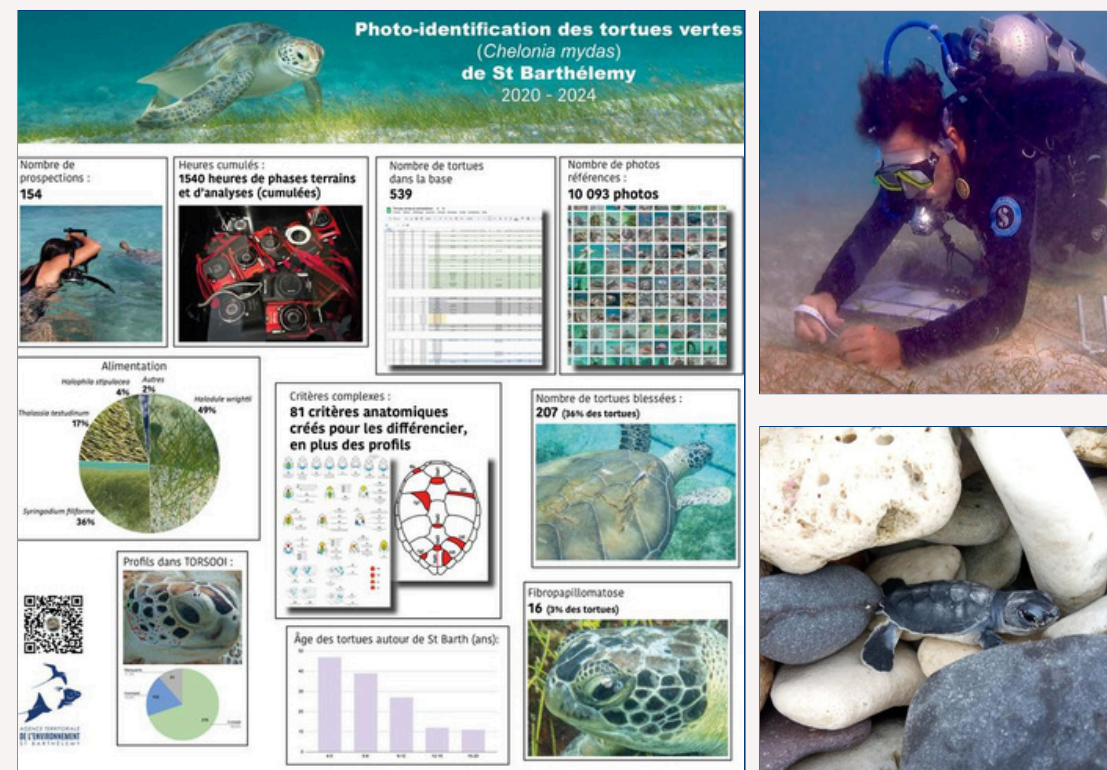
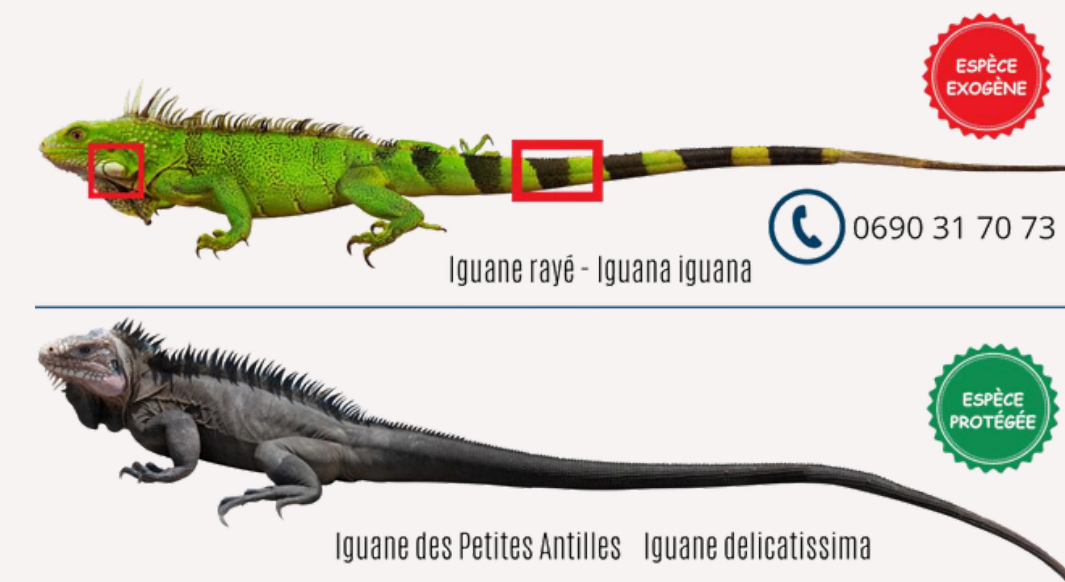
Mise à jour du Code de l'Environnement, de la réglementation de la Réserve Naturelle et de la pêche maritime, création de réserves naturelles terrestres, agrandissement RN marine, arrêtés de protection de biotope, zones à accès réglementés...

INFORMER LES DECIDEURS des impacts que peuvent avoir certaines activités ou aménagements sur la biodiversité.

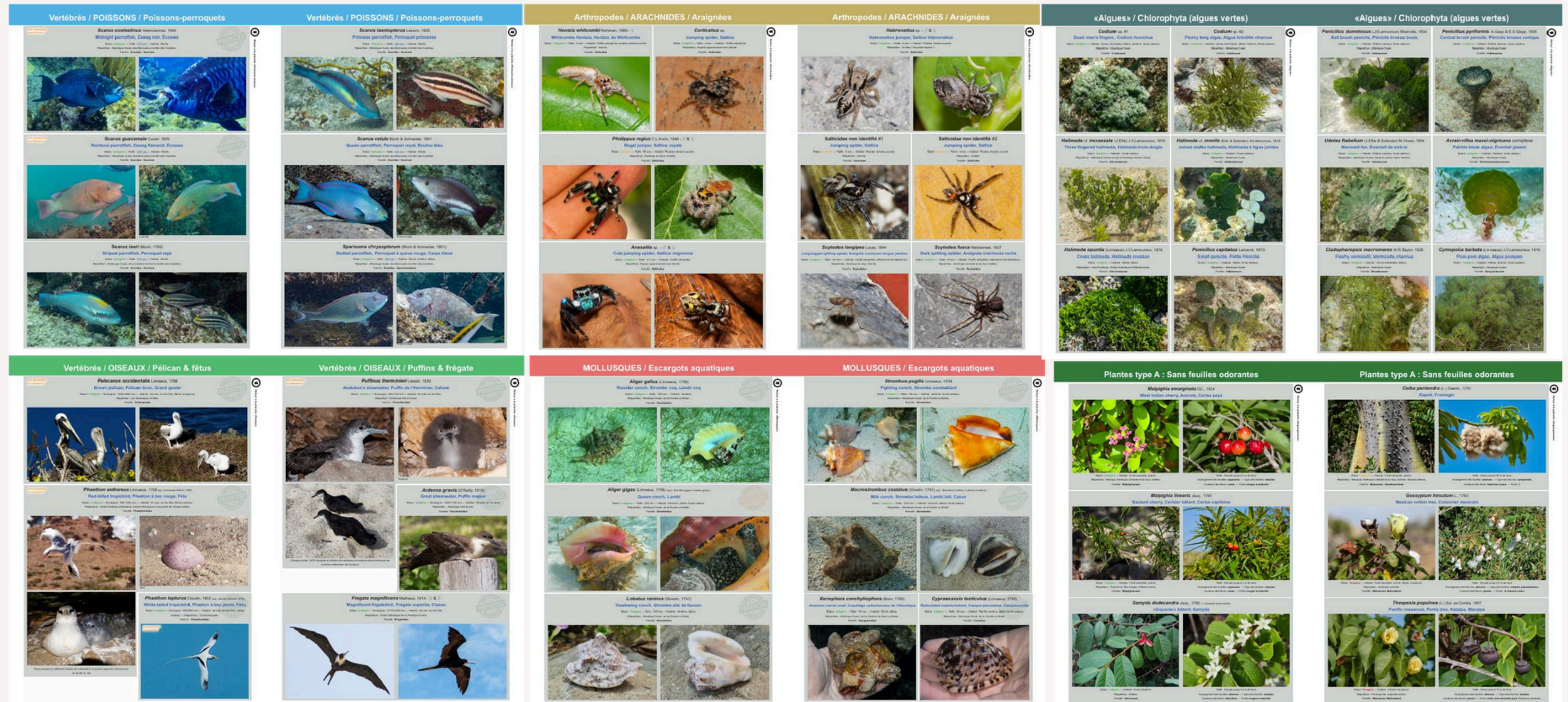
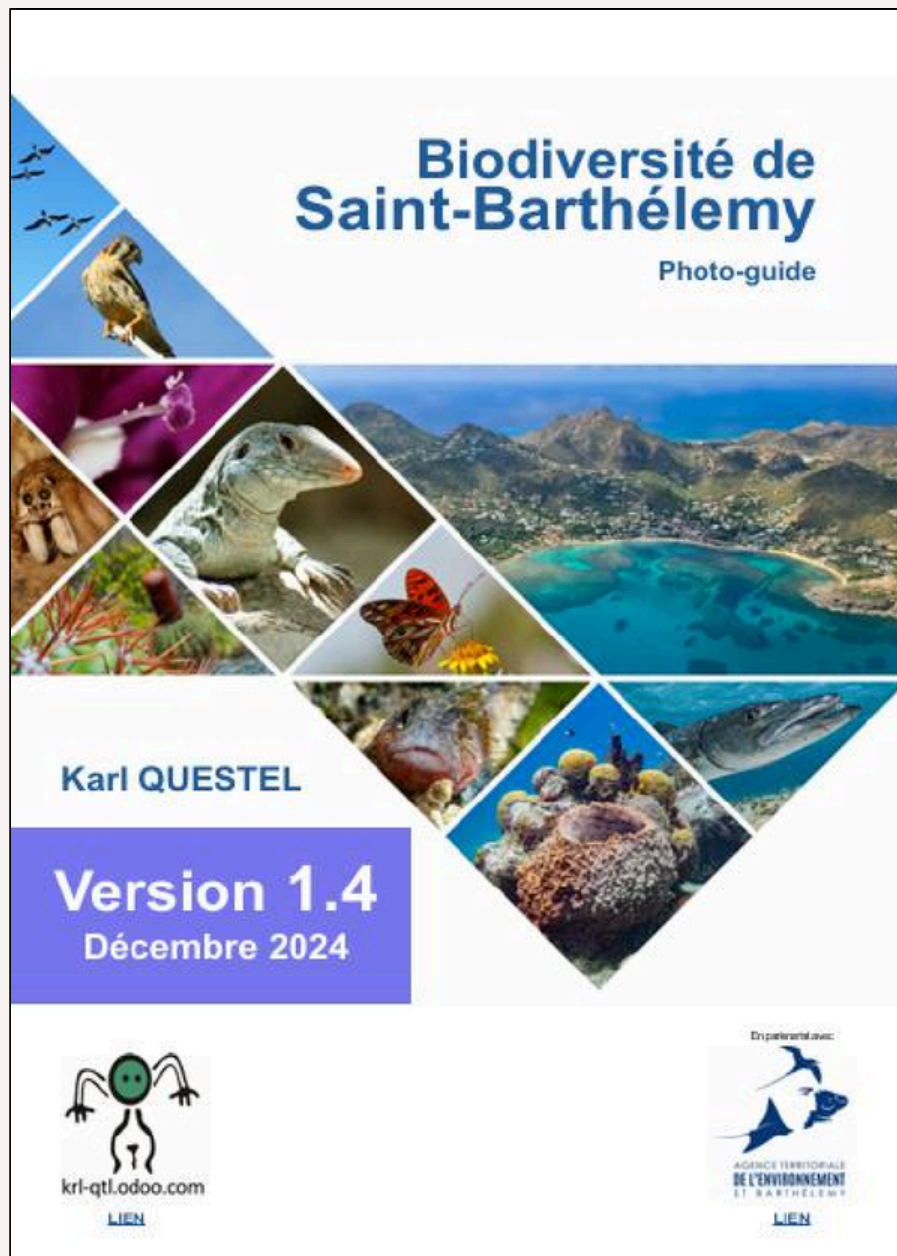
Avis sur les autorisations de défrichement, les projets d'aménagement, autorisation d'activités potentiellement impactantes (feux d'artifices, manifestations nautiques...).

Mettre en place des ACTIONS/AMENAGEMENTS

Pépinière, banque de graines, reimplantations, restauration d'habitats, lutte contre les espèces exotiques envahissantes (cabris, chats, iguanes rayés...) soin à la faune sauvage.



INVENTAIRES



Inventaire Complet (Faune/flore, Terrestre/marin, indigène/exotique) mise à jour régulière par Karl avec l'appui de spécialistes pour certains taxons (ex : Mayalen ZUBIA (Algues)).

2037 espèces de animales inventoriées (+54 en 2025)

784 espèces de végétales inventoriées (+69 en 2025)

Inventaire téléchargeable gratuitement depuis notre site internet

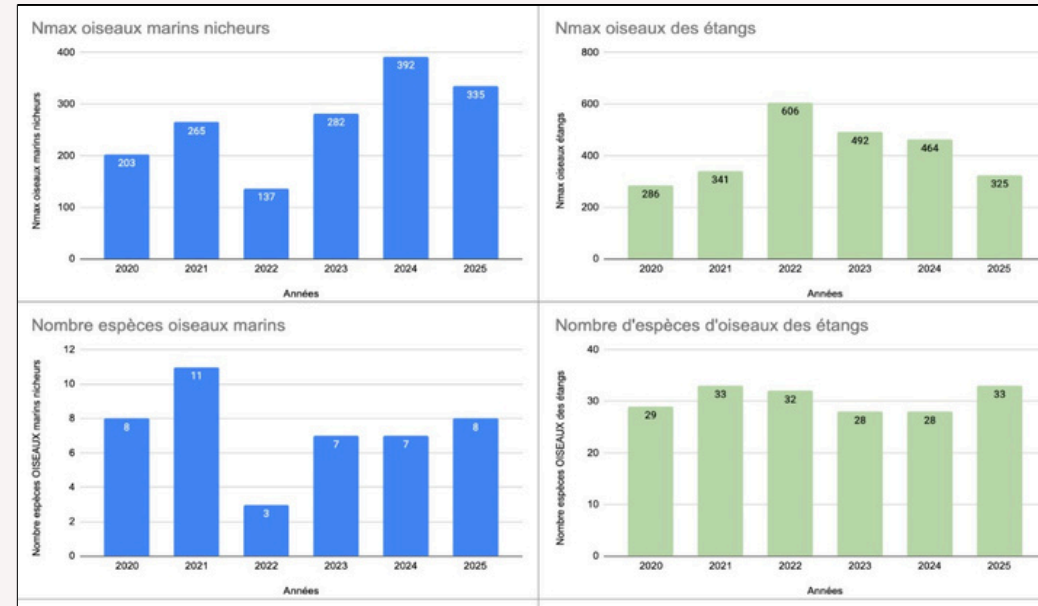
SUIVIS ESPÈCES SENSIBLES/INDICATRICES (17)



Suivis Oiseaux marins nicheurs



Suivis des oiseaux limicoles



Synthèse oiseaux marins en cours de rédaction

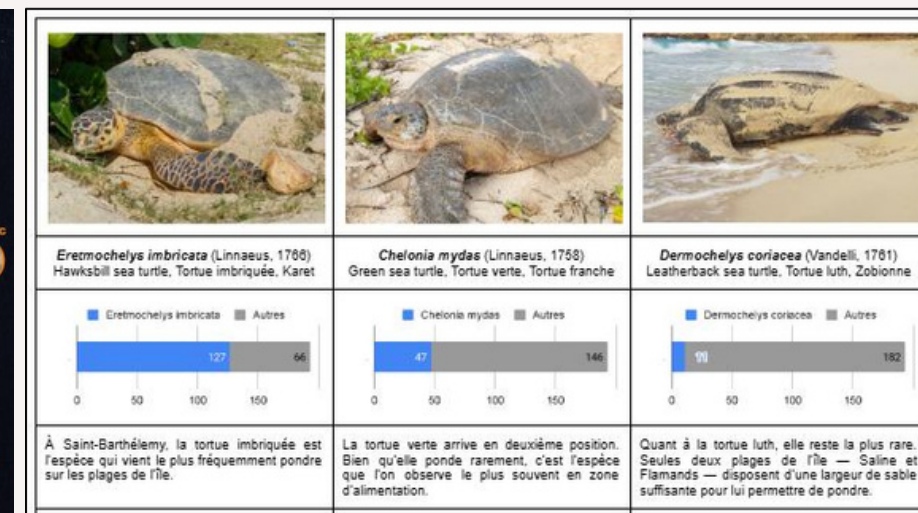
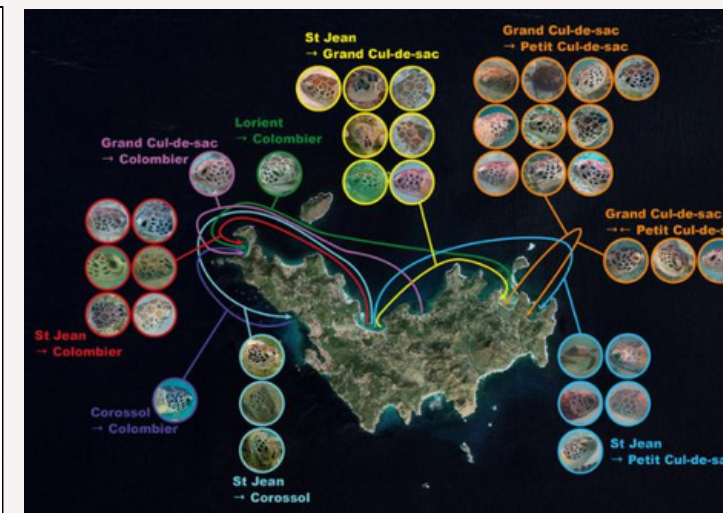
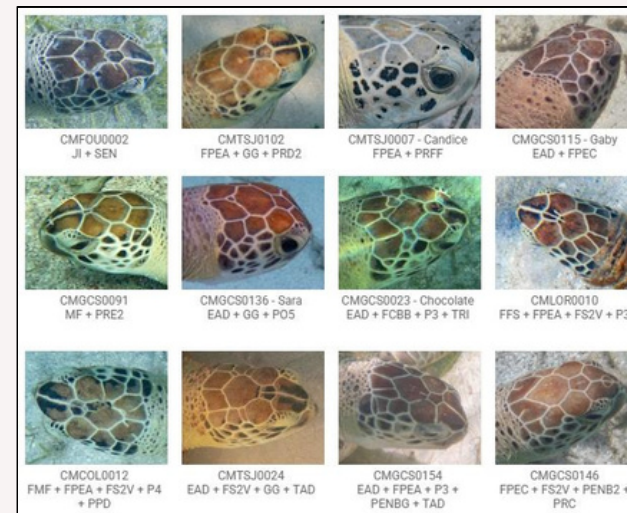


Suivis tortues vertes (PhotoID)

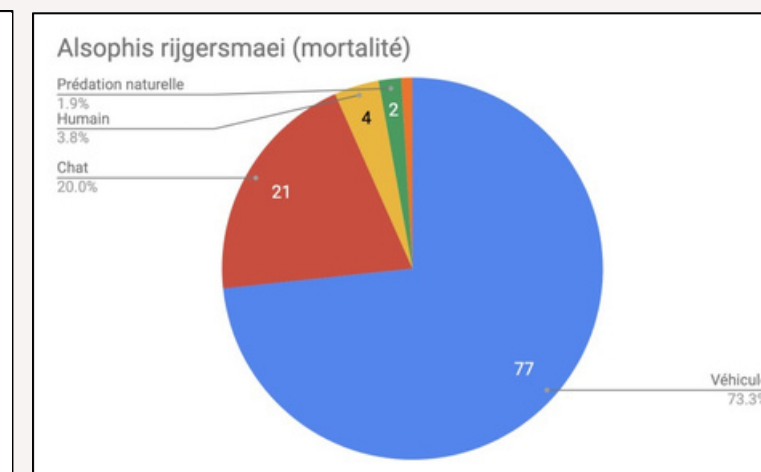
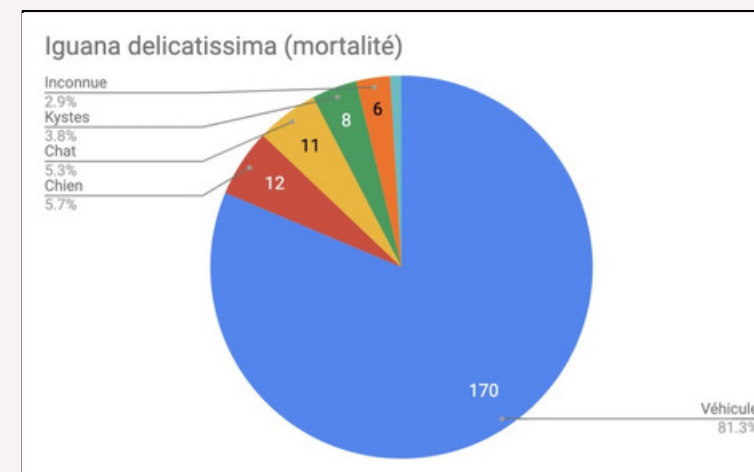
588 tortues vertes recensées

Suivis pontes tortues marines

34 pontes (22 émergences)



Suivis reptiles



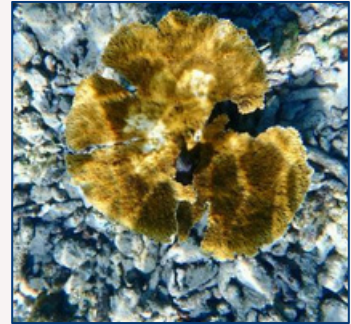
Autres suivis : Requins, étangs, flore...

Suivre l'évolution des populations, déterminer les causes de mortalité ou de réduction des effectifs et proposer les évolutions réglementaires, les actions et/ou les aménagements nécessaires pour leur maintien. Ces suivis permettent également de vérifier l'efficacité des mesures mises en place.

SUIVIS ETAT DE SANTE DES HABITATS MARINS



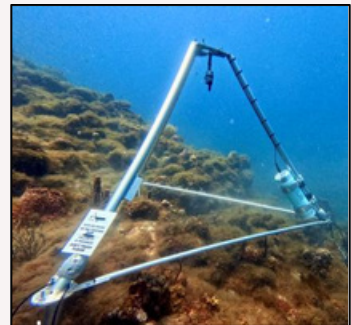
Suivi
RN



Suivi
GCRMN



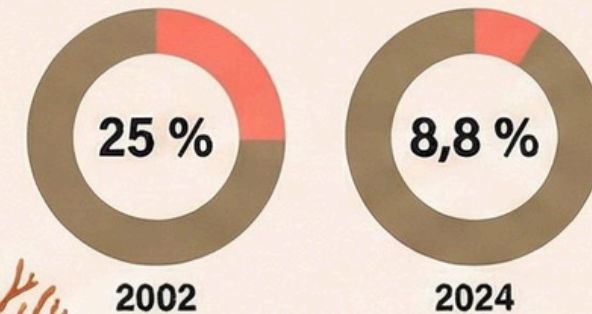
Suivi Reef
check



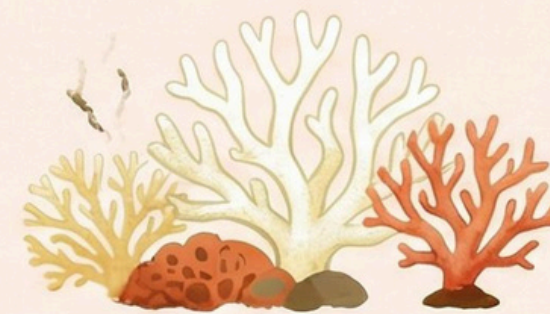
Suivi
hydrophone

COMMUNAUTÉS BENTHIQUES : UN RÉCIF EN PÉRIL

Chute de la couverture
corallienne

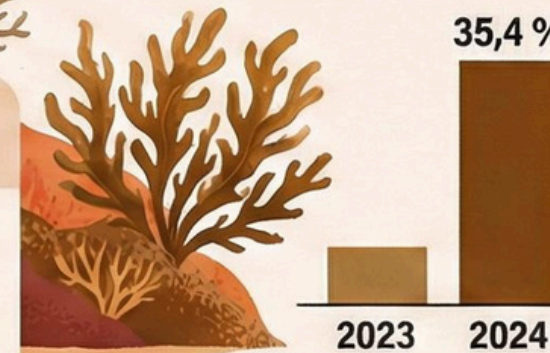


85 % des colonies
coralliennes blanchies



89 % des espèces touchées par
le stress thermique

Explosion des algues
brunes



Macro-algues décuplées
depuis 2023, déséquilibre
écologique

Comparaison de l'occupation du fond
(2023 vs 2024)

	Coraux	14,7 % (2023)	8,8 % (2024)
	Algues Brunes (Phéophycées)	2,8 % (2023)	35,4 % (2024)
	Gazon Algal	60,5 % (2023)	35,3 % (2024)

COMMUNAUTÉS ICHTYOLOGIQUES : UNE RÉSILIENCE FRAGILE

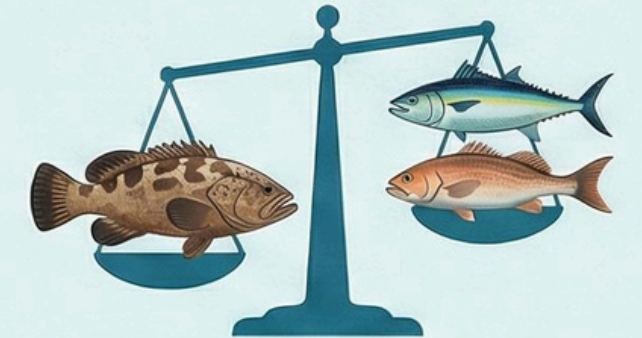
Richesse spécifique
stable



52 espèces

Chiffre constant malgré la
dégradation du récif

Biomasse maintenue
à 918 kg/ha



Structure des poissons résiste tant que
l'architecture physique du récif subsiste

Recrutement de
juvéniles en hausse



746 juvéniles observés en 2024,
efficacité de la protection de la réserve

© Natashid M

- 28 plongées suivis
- 10 plongées BN 5
- plongées asso 2
- plongées RA 1
- plongée nettoyage

Les résultats des différents suivis montrent que l'habitat récifal s'est fortement dégradé du fait des épisodes de blanchissement et des différentes maladies qui l'ont affecté. Malgré cela, la biomasse et la diversité de poisson restent pour l'instant stables et plus importantes en réserve naturelle. Les herbiers restent globalement stables à l'exception des stations affectées par les échouages de sargasses.

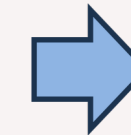
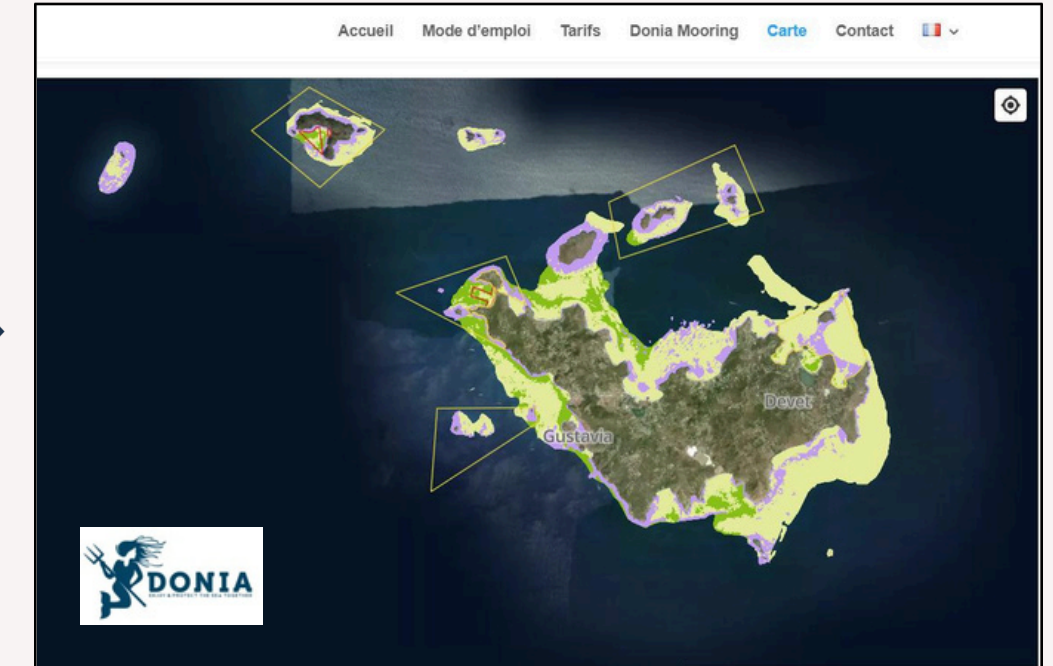
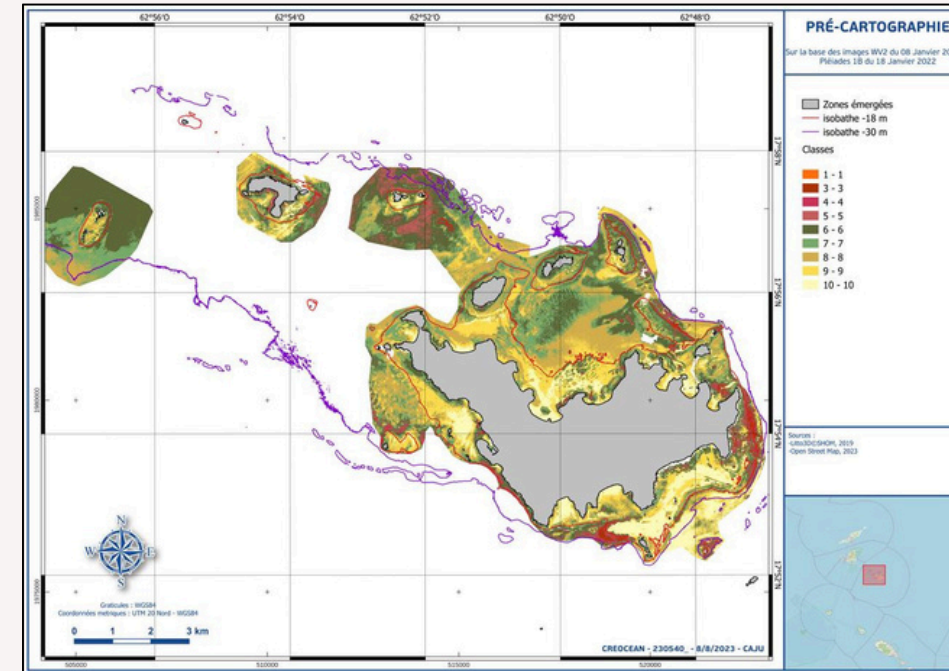
CARTOGRAPHIE ET POISSONS D'INTÉRÊTS COMMERCIAUX



Cartographie des habitats marins de 0 à - 30m



Suivi POCOBART
Poissons d'intérêt commerciaux



Carte de repartition et d'abondance de 60 espèces de poissons côtiers
(Résultats attendus en 2026)

- **72 plongées suivis**
- **40 plongées AUV**
- **Données intégrées à 2 applis**

Outils d'aide à la décision permettant d'identifier les zones à plus forts enjeux et de proposer des évolutions réglementaires.

Applications concrètes en rendant accessible l'information aux marins. (2 appli maritimes).

Suivis à reconduire avec un pas de temps défini (carto = 10 ans // POCOBART = 5 ans) pour suivre l'évolution (ex: répartition EEE marines, distribution espèces pêchées...).

SUIVI DU TRAIT DE CÔTE

(Partenariat avec l'Université de Montpellier+Thèse d'Anaïs COULON)

Phase d'acquisition de données terminée

16 systèmes côtiers suivis
409 profils topographiques de plage
220 échantillons de sable analysés
7 recensements dans des bases de données inédites
3 colloques
4 articles scientifiques
1 projet test initié (Grand Cul-de-sac)
1 financement obtenu (projet SFN)



Objectifs et perspectives:

- Année 3 de la thèse
→ **rédaction**
- Définir les plages en érosion
- Proposer pour chacune de ces plages des **solutions existantes adaptées**
- Proposer la création d'un **observatoire du littoral** (Mutualisé avec îles voisines)

Suivi SnapCoast : (Sciences participatives)

5 Plages
3 mires
46 photos recues



ACTIONS MISES EN PLACES

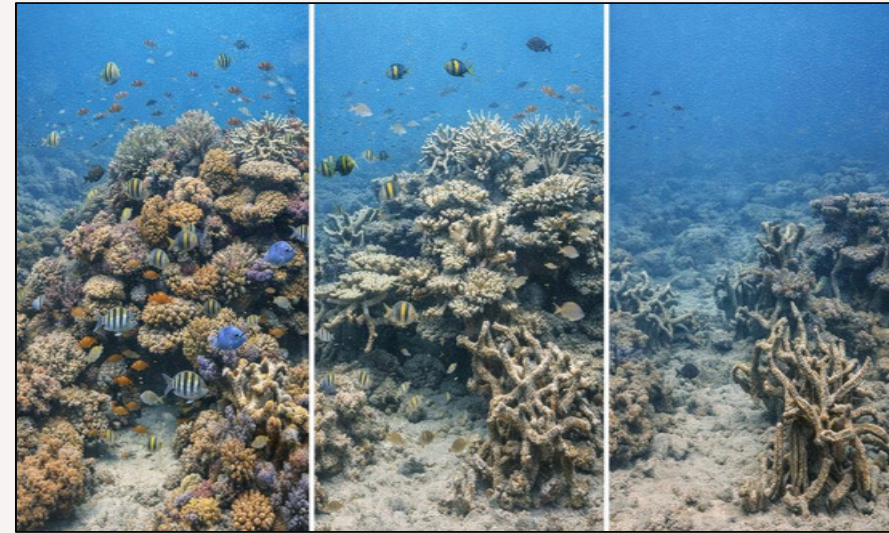
PEPINIERE/FAUNE SAUVAGES



- Pépinière déplacée de Vitet à la ferme pédagogique
- **940 plantes pour 77 espèces** indigènes
- **189 plantes** replantées
- **33 animaux** en soins

→ Reproduire les **plantes menacées** et les replanter dans les zones sans cabris

RECIFS ARTIFICIELS



- **Etude de faisabilité** réalisée
- Sélection du **site**
- **Conception** des modules en cours
- Projet présenté en commission avant CE

→ Anticiper la disparition de l'habitat récifal et **éviter la désertification des fonds**

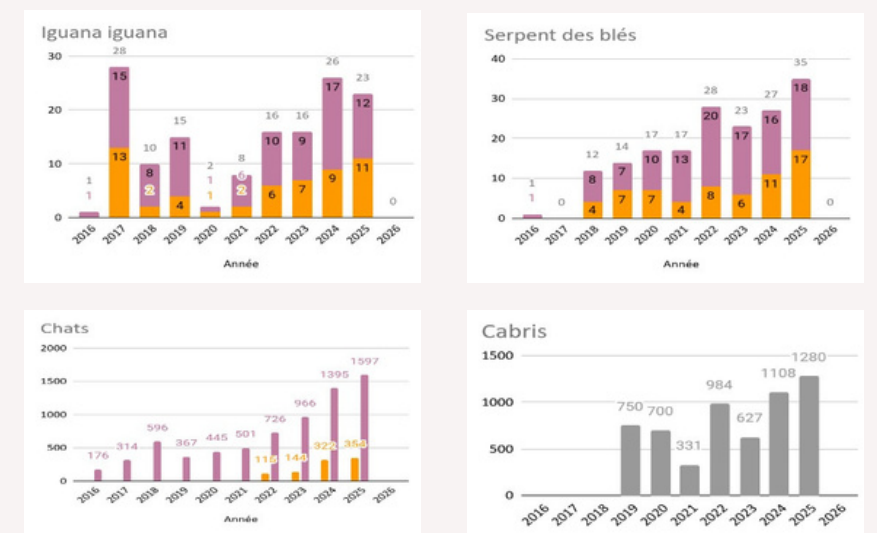
PROJET SFN



- Intallation de ganivelles, semis et plantations sur **3 plages**
- Partenariat avec pépinière locale pour la production de **plantes indigènes**
- Plantations **avec scolaires et habitants**
- **Coût du projet: 205k€**
80% Etat - 20% COM

→ **Limiter l'érosion** des plages et améliorer les sites de nidification des tortues

LUTTE CONTRE LES EEE

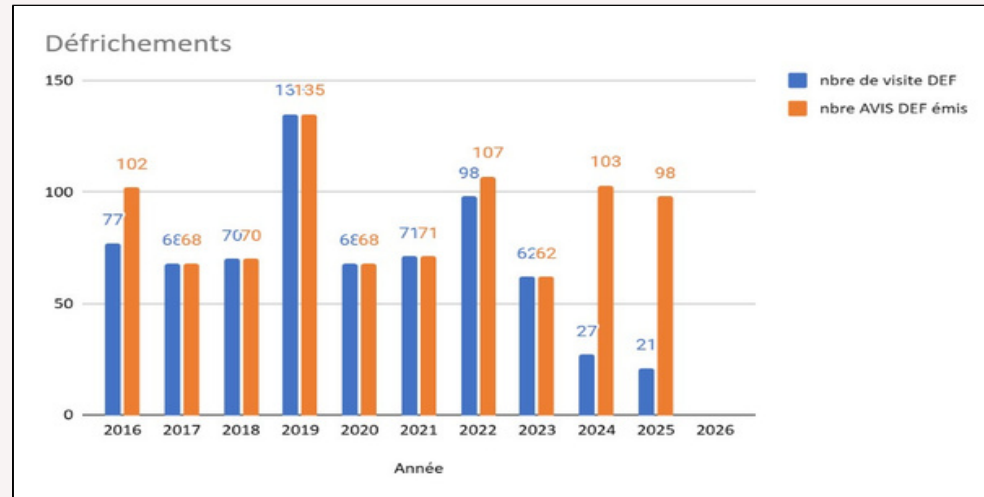


- **1280 cabris** (5780 en 7 ans)
Asso INE+particuliers
- **12 ig rayés** (93) durant 7 sorties de nuit
- **18 serpents des blés** (127)
- **1597 chats** (5486 depuis 2016 pour 262 K€
- **20 conteneurs de plantes contrôlées** → 40 espèces animales vivantes présentes.

→ Empêcher la prolifération des EEE, **1ère menace** sur la **bioviversité insulaire**.

INFORMER LES DÉCIDEURS

AUTORISATION DÉFRICHEMENT



- 98 avis sur l'autorisation de défrichage transmis à la Collectivité (14 défavorables)
- 21 visites de terrain (moins de visites pour autant d'avis car moins de nouvelles demandes et plus de modificatifs)
- 180 m² légalement défrichés en zones naturelles en 2025 (2800 m² depuis 2019).

AVIS TECHNIQUES



- 12 avis sur tirs de feux d'artifices (COM+PREF)
- 4 avis demandes de manifestations nautiques
- 2 demandes d'autorisations envtales
- 1 demandes dérogations espèces protégées
- 30 dossiers d'aide à l'installation de PS
- 18 dossiers de demande d'aide au carburant
- Révision code de l'environnement

REPRÉSENTATION LOCALE & NATIONALE



- COTECH Sargasses
- PTAD
- CTPM
- GIP ONE SHARK
- Comité de gestion de l'étang de St-Jean
- Plan territorial de sentiers de randonnée
- Plan de contrôle des pêches
- CMUBA
- AGOA
- Comité IFRECOR (Membre du bureau national)

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER : PERSPECTIVES 2026



Dépôt du dossier de classement des îlots satellites en réserve naturelle ;

- Zones à forts enjeux (Oiseaux marins nicheurs, reptiles, flore...)
- Actions nécessaires (Dératisation, replantations, gestion des usages et de la fréquentation...)

→ Valorisation du territoire

Récifs artificiels ;

- Finalisation du dossier pour présentation en CE (Etude d'impact?)
- Définir les matériaux utilisés (rocheux, chutes de palplanches...)
- Immersion prévue été 2027 (Mutualisation venue barge travaux portuaires)

Poursuite du projet SFN (Fin du projet = 2029) ;

- Lancement de la production de plantes (APAG) et début des plantations
- Installations des ganivelles à Flamands puis Saline

Introductions d'EEE via l'importation de plantes ;

- Imposer un traitement phytosanitaire efficace au départ de la marchandise.
- Prévoir dans les travaux d'agrandissement du Port de Commerce une zone de quarantaine pour contrôles et traitements à l'arrivée.

Chatterie :

- Dépôt du permis du projet de chatterie/refuge + formation agents

Pépinière ;

- Augmenter la production grâce (Site 2X plus grand)



L'ATE

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ATE ?

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX PROTEGER

SENSIBILISER ET IMPLIQUER

GERER ET FAIRE APPLIQUER



CONSERVER LA BIODIVERSITÉ
DU TERRITOIRE

SENSIBILISER ET IMPLIQUER



FAIRE DECOUVRIR la richesse et la spécificité de la biodiversité de notre île.

Sorties nature, ateliers en classe, animations, expositions...

SENSIBILISER les habitants et visiteurs, expliquer les réglementations, les conséquences que peuvent entraîner certains comportements ou activités.

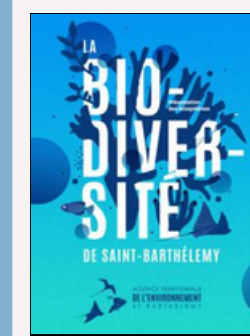
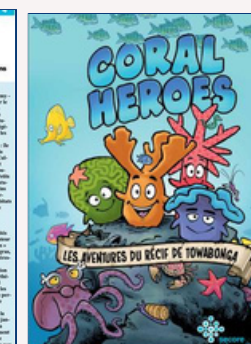
Programmes de sensibilisation, formation des nouveaux arrivants, formation du personnel d'hôtels, participation à divers événements, conférences...

COMMUNIQUER pour rendre accessibles ces informations à travers différents supports

Presses, réseaux sociaux, site internet, flyers, livres, BD, panneaux, reportages...

IMPLIQUER LA POPULATION en formant et intégrant les scolaires, les bénévoles et les habitants aux actions et en soutenant les associations

Création d'aires marines et terrestres éducatives gérées par les enfants, participation de bénévoles aux suivis, sciences participatives.



SENSIBILISATION/ANIMATION

Milieu Scolaire (Année scolaire 2024-2025)

Ecoles primaires : 527 élèves, 59 inter, 99,5 H

En école privée (Caméléon Bleu) : 9 élèves, 4 inter, 5,5 H

Collège - EPI : 81 élèves (5e), 24 inter, 64 H

Périscolaire : 120 élèves, 6 interventions, 12 H

Projets spécifiques :

AME CM1-CM2 Gustavia : 23 élèves, 11 inter, 22,5 H

ATE CM2 Gustavia : 24 élèves, 12 inter, 24 H

Septembre 2025 : Création d'une Aire Marine à Lorient et d'une Aire Terrestre à Colombier

TOTAL MILIEU SCOLAIRE : 228 H pour 784 élèves

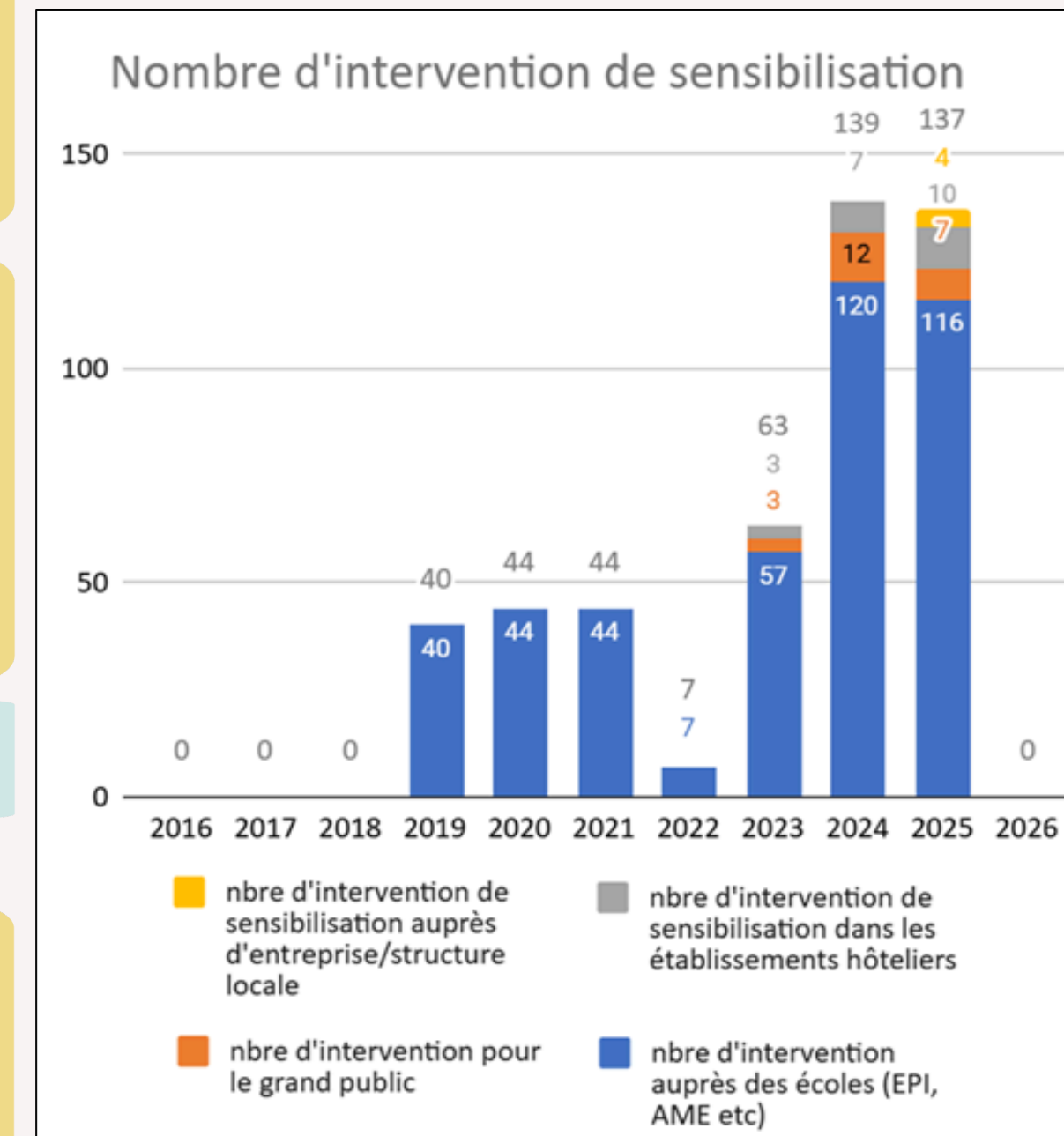
Autres interventions

7 Interventions Grand Public: 23 H, 195 personnes sensibilisées

10 Interventions dans les hôtels : 8 hôtels, 17,5 H, 700 pers

4 Interventions auprès des structures locales : 7 H, 50 pers

TOTAL SOCIOPROFESSIONNELS : 47,5 H pour 945 personnes



Trois espèces de tortues marines viennent pondre sur les plages de Saint Barth. Les femelles et les bébés peuvent rencontrer de nombreux obstacles et prédateurs sur la plage. A nous d'agir pour les préserver !

SUR LA PLAGES :

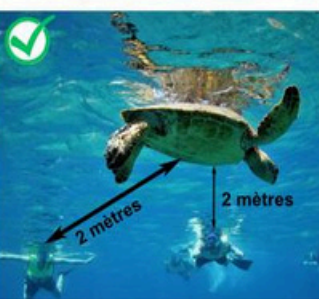


Quelques gestes simples permettent de garder nos plages accueillantes pour nos tortues marines. Il est interdit de toucher ou perturber une tortue marine sous l'eau ou sur la plage, cet animal est **protégé** !

SOUS L'EAU :

 TOUJOURS GARDER UNE DISTANCE DE 2 MÈTRES MINIMUM.

NE PAS PIÉTINER L'HERBIER MARIN
NE PAS TOUCHER UNE TORTUE. Tu peux lui transmettre des maladies.
NE JAMAIS ÊTRE AU DESSUS D'UNE TORTUE OU LA POURSUIVRE



 **Jamais au-dessus d'une tortue**

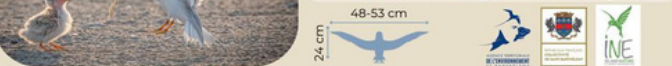


PLATEFORME DE NIDIFICATION POUR LES PETITES STERNES NESTING PLATFORM FOR THE LEAST TERNS (*STERNULA ANTILLARUM*)



La Petite Sterne est le seul oiseau marin à nidifier sur les étangs de l'île d'avril à août. Des nids artificiels en bois avec un fond sableux et un abri pour les poussins ont été créés. Ils protègent les nids et poussins du piétinement, des prédateurs et des inondations.

The Least Tern is the only seabird to nest on the island's ponds from April to August. Artificial wooden nests with a sandy bottom and a shelter for the chicks have been created. It protects the nests and chicks from trampling, predators and flooding.



COMMUNICATION

Site internet :

- Refonte totale du site internet : accès à tous les supports pédagogiques, les chiffres des suivis scientifiques, les réglementations, publications... **41 865 visites depuis Août 2025**

Publications :

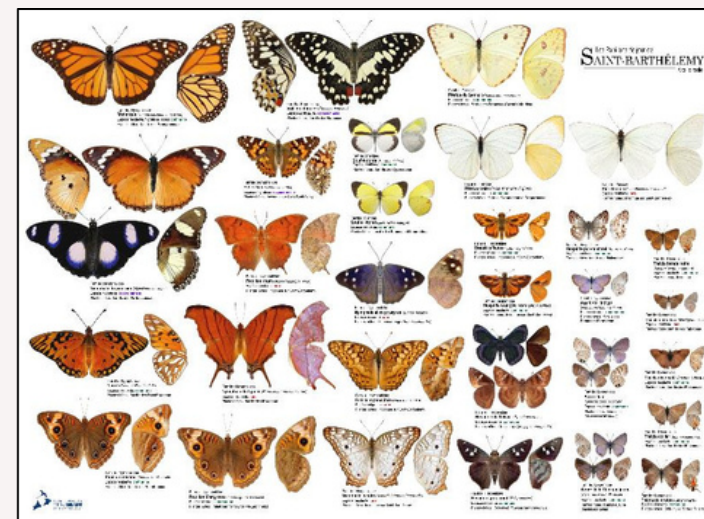
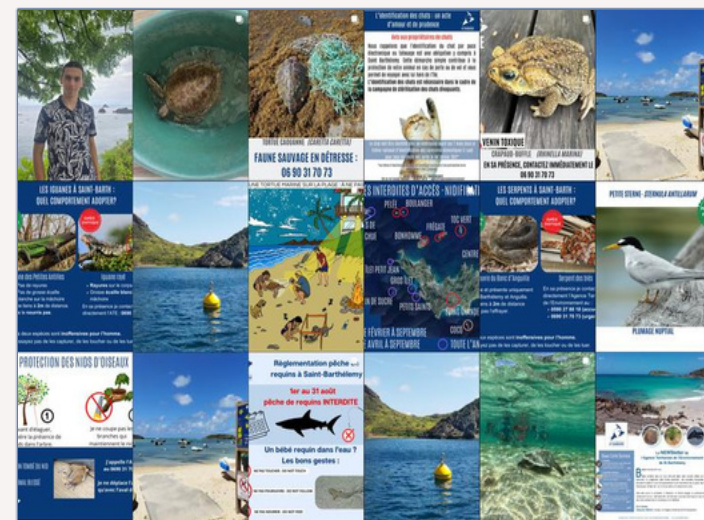
- 8 pages indiquant les “bons gestes pour la biodiversité” intégrées dans les agendas ou cahiers de liaison des 3 écoles de l’île.
- 2 Newsletters, 38 Parutions dans les journaux/ Magazines (JSB, NEWS, 97133, Outre Mer Magazine...)

Réseaux :

- Facebook (8,8K abonnés/165 publications)
- Instagram (1930 followers/165 publications)

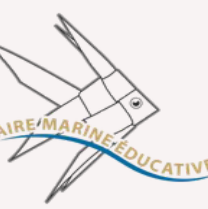
Panneaux présentation espèces/milieux :

- Etang de St-Jean, Observatoires des oiseaux saline, Ferme péda...





SENSIBILISER ET IMPLIQUER : PERSPECTIVES 2026



Continuer à diversifier les publics ciblés (Communauté Portugaise, saisonniers, reunions de quartier...).

Intégrer les habitants et scolaires aux actions à venir dans le cadre du projet SFN

Poursuivre les créations d'AME et d'ATE (2 en cours de validation).

Installation d'une 50aine de panneaux (ferme pédagogique, Jardin...).

Proposer des sorties ou sensibilisations grand public mensuelles.

Disposer d'un outil en ligne permettant de renseigner les essences locales disponibles sur des terrains où des permis ont été accordés pour réduire l'importation de plantes.

Rendre les résultats des suivis disponibles accessibles en compréhensibles via des outils en ligne comme DashBoard d'ArcGis



L'ATE

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ATE ?

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX PROTEGER

SENSIBILISER ET IMPLIQUER

GERER ET FAIRE APPLIQUER



CONSERVER LA BIODIVERSITÉ
DU TERRITOIRE

GÉRER ET FAIRE APPLIQUER

Mettre en place et ENTRETENIR LES AMENAGEMENTS permettant l'accès au site et la cohabitation des différentes activités tout en limitant leurs impacts.

(Zones de mouillages écologiques, balisage, signalisations, zonage spécial...)

Assurer la SURVEILLANCE et suivre l'évolution de la FREQUENTATION des sites

(Rondes de surveillance terrestres et maritimes, astreinte 7/7J 24/24H, fréquentation, bouées connectées...)

Assurer la DURABILITE DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

(Centraliser les déclarations de captures, évaluer l'état des stocks, proposer des évolutions réglementaires...)

GERER ET CONTRÔLER les activités autorisées ou soumises à autorisation (Instruction des demandes d'activités commerciales en réserve, gestions des contrats de mouillage privatif, instruction des demandes de défrichement (hors PC), délivrance des permis de pêches (pro et loisirs), instruction des demandes d'importations d'animaux ou de végétaux

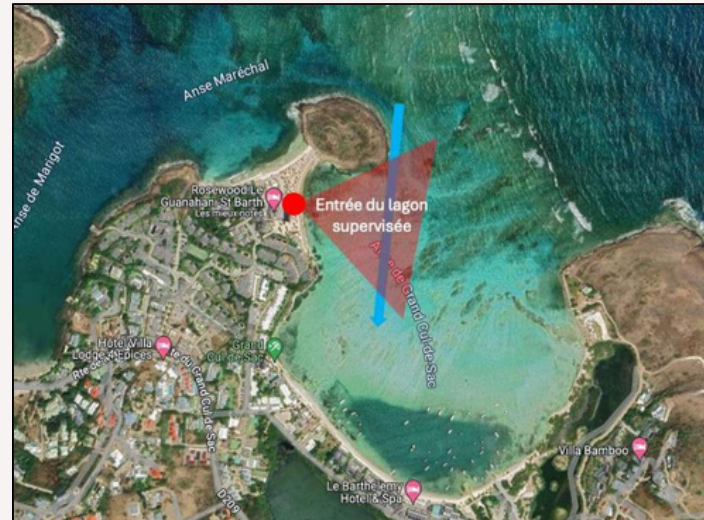
METTRE FIN AUX INFRACTIONS et délits en cours, rédiger et transmettre les PROCEDURES JUDICIAIRES.

(Missions de police RN, Espèces protégées, importations d'espèces, défrichements, pêche maritimes...)



GESTION DE SITE PROTEGES

RESERVE NATURELLE



- 5 zones (1200 Ha) à surveiller
- 65 navires sous contrat à Grand Cul-de-sac
- 23 mouillages de plongée
- 40 mouillages de plaisance
- 30 mouillages connectés à Colombier
- 113 demandes d'autorisation pour exercer en RN
- 215 navires (70 sociétés) autorisées à exercer
- 1 camera/radar installée à Gd Cul-de-sac

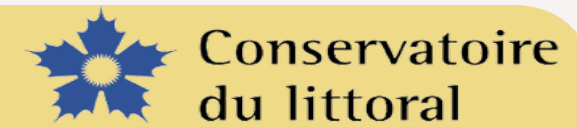


- Forte augmentation du nombre de sociétés autorisées à exercer en RN (X3 en 3 ans).
- Problème d'ensablement fréquents au lagon → Curage

FORT KARL



- Entretien et nettoyage mensuels
- Aire Terrestre Educative gérée par CM2 de Gustavia
- Revégétalisation du site et ajout de signalétiques
- Arrosage manuel avec l'appui de bénévoles



- Travaux de remise en état de l'escalier, de la main courante et du deck nécessaires
- Problème de squat par des SDF réguliers

GESTION DE LA RESSOURCE HALIEUTIQUE



Déclaration des captures
(69% des bateaux actifs)

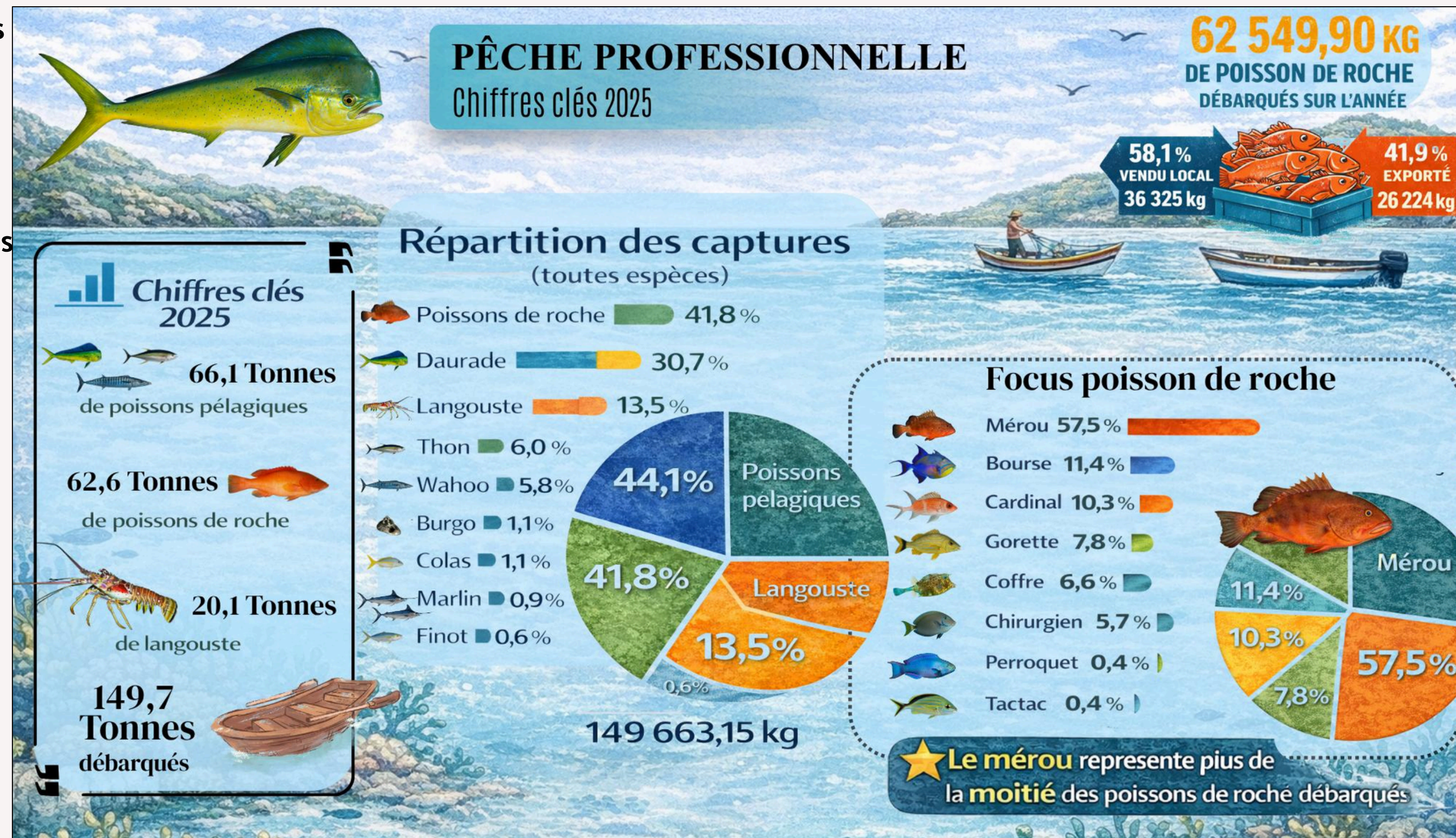


Contrôle des exportations
(19 exp pour 26 tonnes)



Déclaration de pêche
en réserve (Burgo et Pt pel)

- 162 licences de pêche de plaisance délivrées (1819) = 54 H de travail
- 33 licences de pêche pro
- Baisse significative des exportations 26T < 58T (2021)

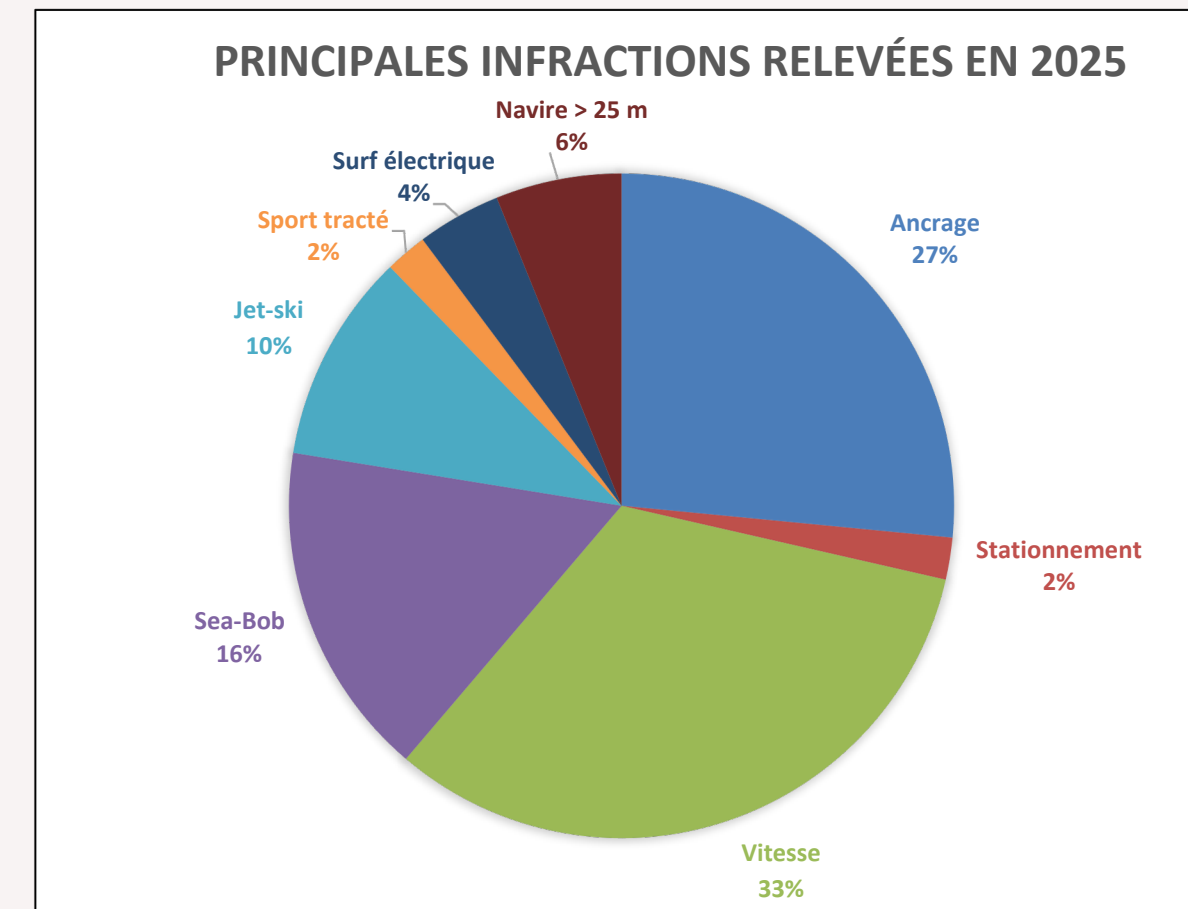
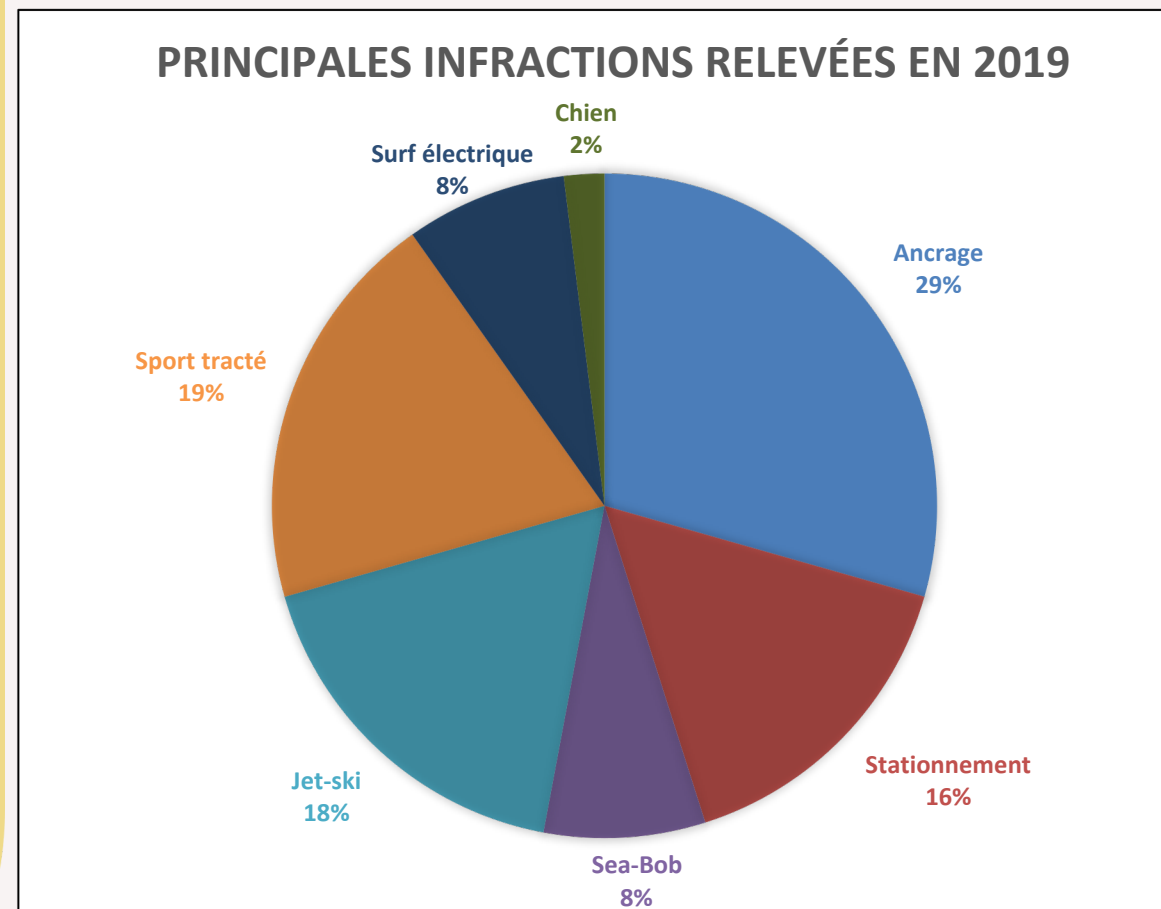
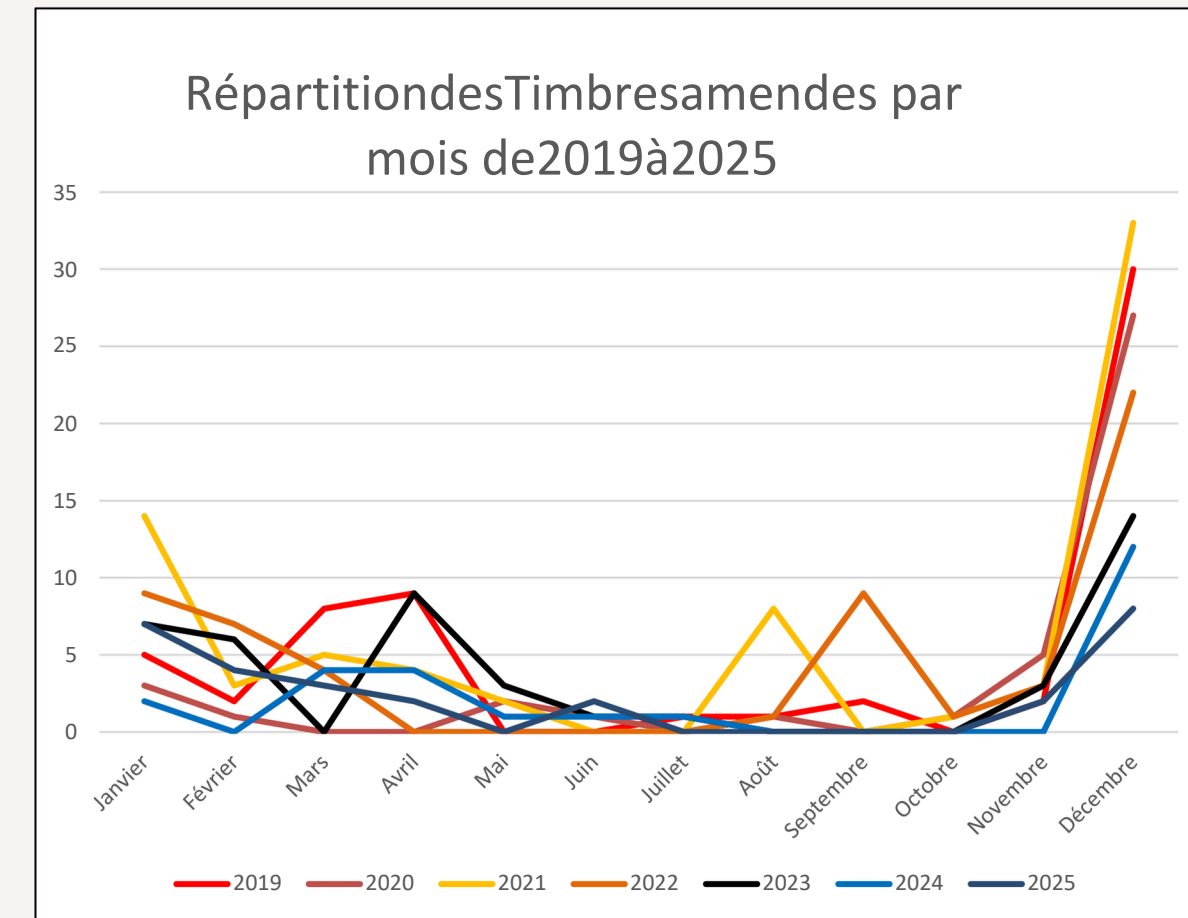
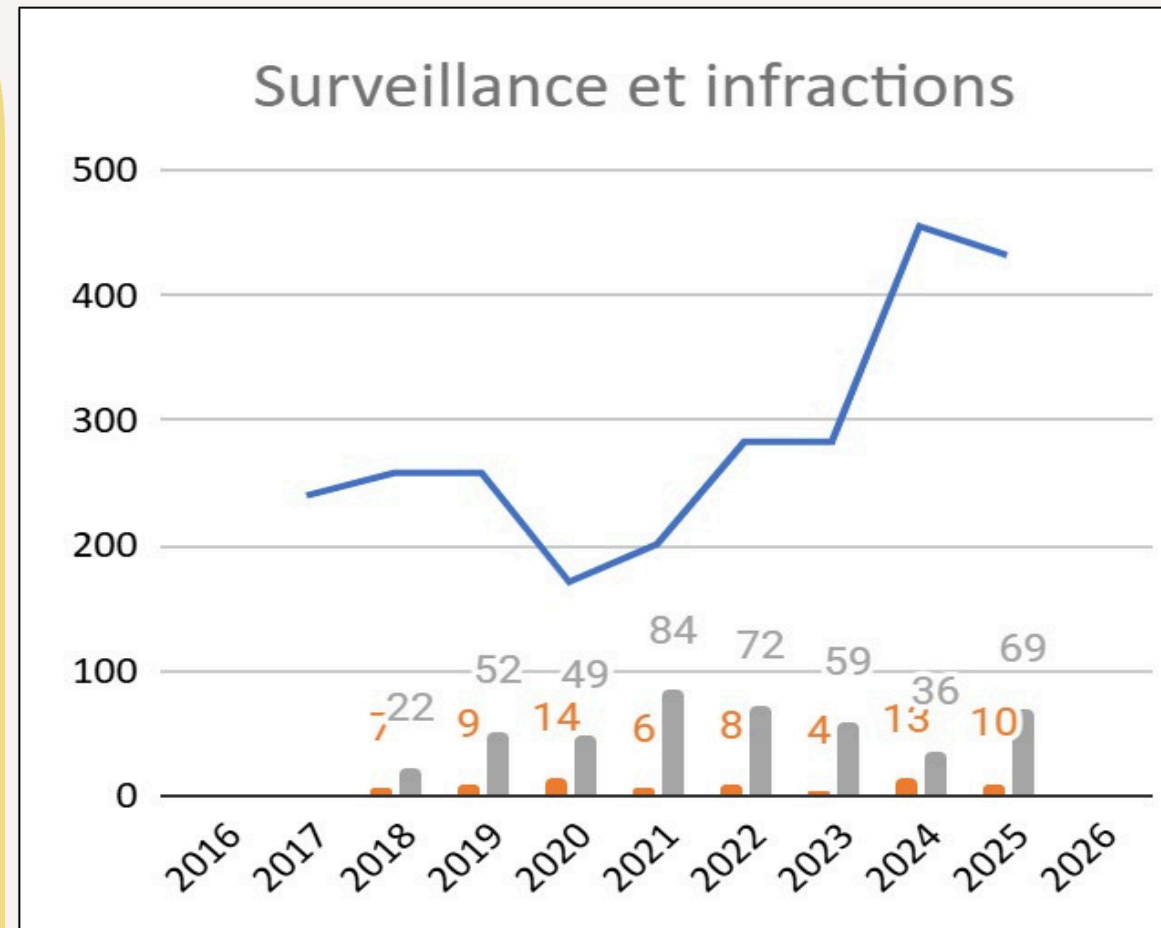


Données de + en + fiables (69% des pros actifs) et plus précises (détaillées par espèces) permettant de progressivement pouvoir déterminer l'état des stocks.

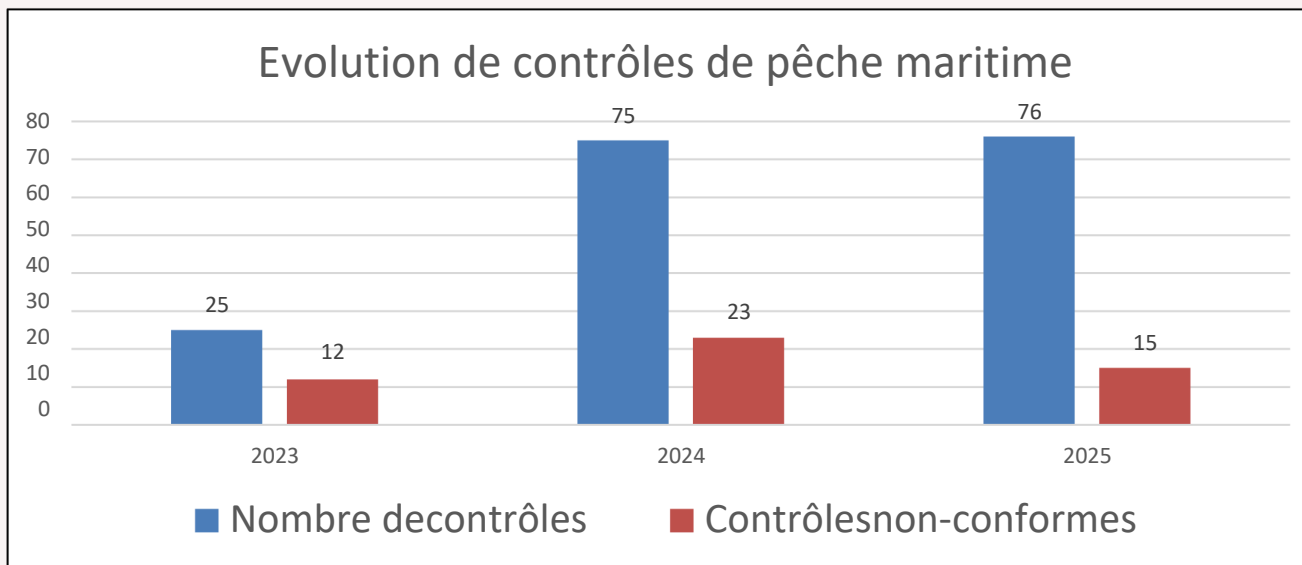
SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CONTRÔLES RESERVE

- Un garde d'astreinte 7/7
24/24H
- 432 H de patrouilles
- 2794 contrôles en RN
- 193 contrôles non-conformes
- 69 TA (Timbres amendes)
- 3 PV (C5)
- 75 contrôles de sociétés commerciales
- 28 bateaux éconduits de la Réserve



SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT



CHIFFRES CONTRÔLES PÊCHE

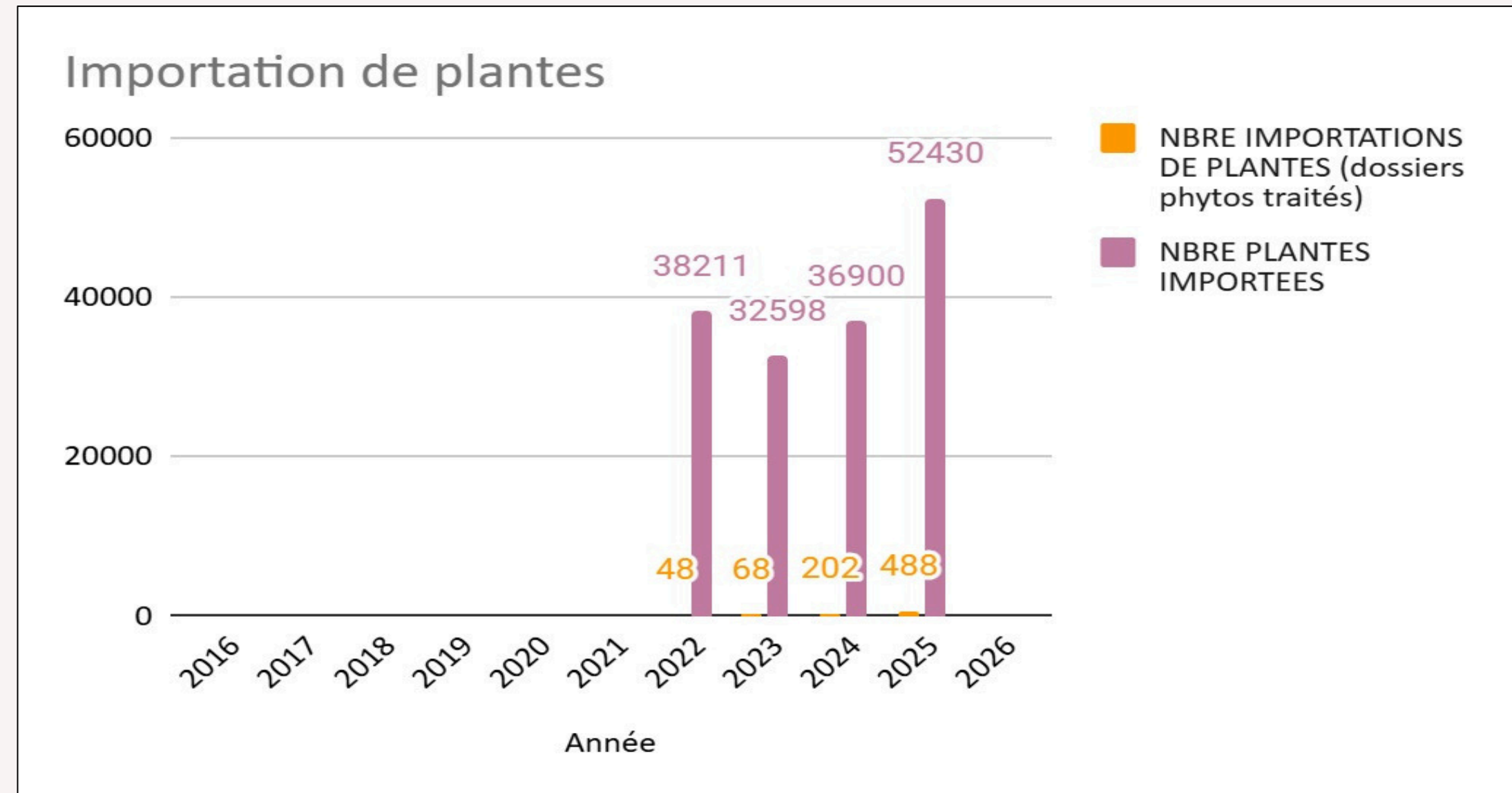
- **76 contrôles** de pêche maritime
- **15 contrôles non-conformes**
- **7 procédures**
- **5 saisies** de matériel de pêche
- **1 mission de contrôle** avec les services de l'Etat en Mer
- **3 agents formés** en vidéoprotection

- Depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction d'accès à la réserve des navires de + 25 m, le nombre d'infractions relevées en réserve a nettement diminué alors que l'effort de surveillance a doublé.
- 2794 contrôles ont eu lieu en réserve en 2025, **6,4% des contrôles sont non-conformes** (infractions ou délits) contre 8% en 2023.
- Augmentation du nombre de contrôles pêche (X3 en 3 ans) mais encore peu de professionnels contrôlés ou de contrôles de pêche au large.
- Diminution de la proportion des contrôles non-conformes (20% en 2025 contre 48% en 2023).
- Meilleur suivi de l'effort de surveillance grâce à un **outil de saisie** mis en place grâce à H.Girardeau.

SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

CHIFFRES IMPORTATION D'ESPECES

- 488 demandes d'importation de végétaux traitées
- 10 demandes refusées
- 52430 plantes en pot importées
- 20 containers contrôlés
- 50 Plantes interdites saisies et détruites (273 en 2022)
- 1 demande d'importation d'animaux traitée et acceptée.



→ Augmentation importante des importations de plantes en 2025.

→ Diminution du nombre de plantes saisies grâce à **outil de demande en ligne** mise en place en collaboration avec les droits de quai et H.Girardeau

GÉRER ET FAIRE APPLIQUER : PERSPECTIVES 2026

RESERVE NATURELLE

- Analyser les données d'occupation des bouées connectées pour ajuster le nombre de mouillages nécessaires dans le but d'interdire totalement l'ancrage en baie de Colombier puis Fourchue
- Poursuivre les travaux de curage et de nettoyage du lagon de Grand Cul-de-sac et suivre l'évolution du nouveau chenal.
- Retrait des autorisations de mouillage des navires circulant trop rapidement au lagon (retours caméra/radar).
- Mettre en place une autorisation d'accès à la réserve naturelle pour les navires de passage (Attestation prise de connaissance + redevance).
- Revoir la réglementation de la pêche en réserve (Cause de mortalité et blessures de requins)

FORT KARL

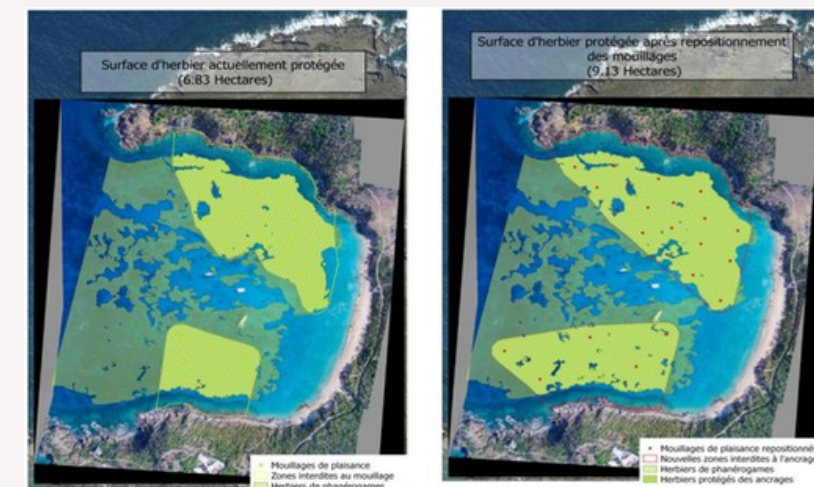
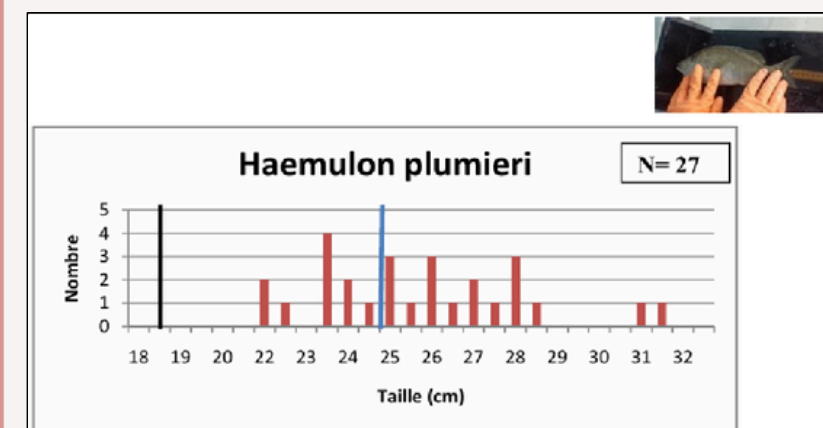
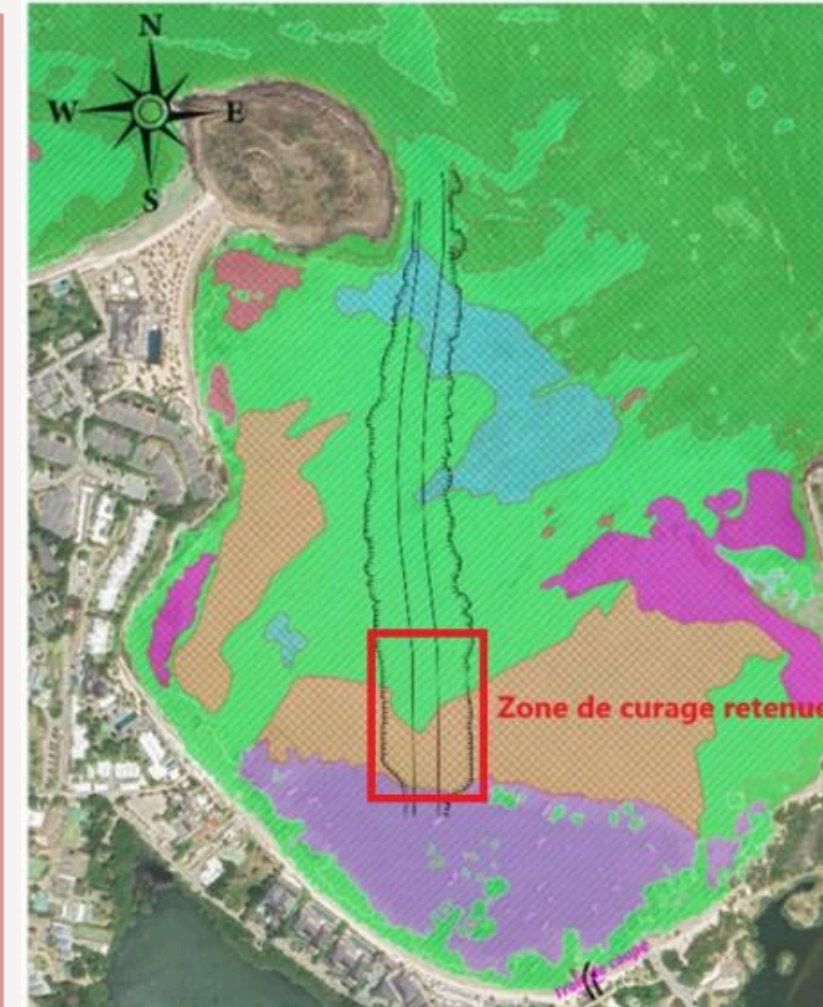
- Travaux de remise en état et de sécurisation

PÊCHE

- Début de l'échantillonnage aux déparquements : définir les compositions spécifiques et tailles moyennes des prises (Partenariat IFREMER)
- Application pêche plaisance (FishFriender).
- Mise à jour de la réglementation

POLICE

Consacrer + de temps police aux contrôles de pêches
Poursuivre formations agents (Code rural, défrichement)



Compte financier unique 2025

Section de fonctionnement
1 290 000€

- ◆ Recettes : + 1 152 395€
- ◆ Dépenses : + 1 073 348€
- ◆ Résultat de fonctionnement : + 79 046€
- ◆ Report antérieur: - 33 817€

Résultat de clôture : + 45 229€

Section d'investissement
182 000€

- ◆ Recettes : +79 669€
- ◆ Dépenses: + 93 932€
- ◆ Résultat d'investissement : - 14 262€
- ◆ Report antérieur: + 82 915€

Résultat de clôture : + 68 652€



Budget primitif 2026

Section de fonctionnement

1 368 000 €

- 593 000€ (011)
- 672 000€ (012)
- 10 000€ (65)
- 92 000 (042)

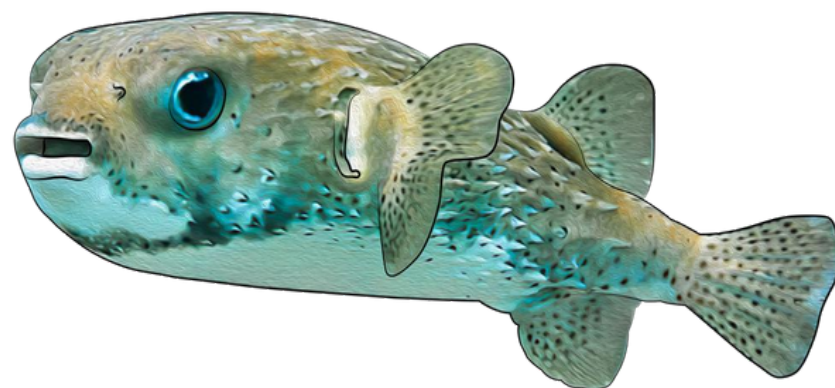
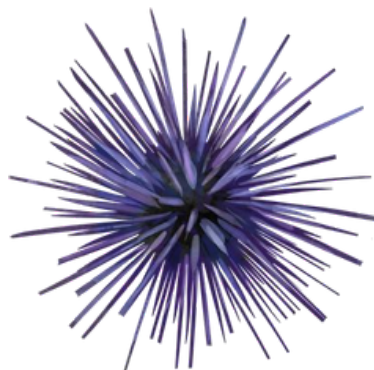
Section d'investissement

161 000 €

- Caméra radar GCDS : 30 000€
- Achat et plantation végétaux - SFN : 60 000€
- Nasses pour tests de maillage : 10 000€
- Achat matériel RN : 30 000€
- Ferme pédagogique - pépinière : 5 000€
- Travaux et aménagement locaux : 5 000€



Recettes prévisionnelles 2026



- **Ventes et prestations expertises scientifiques :**
10 000 €
- **Redevance RN (passage et activité commerciale) :**
190 000 €
- **Subventions d'exploitation :**
 - Dotation Collectivité : 990 000 €***
incluant subvention IFRECOR 84 000 €
+90 000€ pour financer les projets fond vert
 - Subvention AAP Érosion : 70 000€***
 - Subvention ANRT : 14000€***
- **Autres produits de gestion courante :**
48 770,53 €
 - Redevance stationnement au lagon : 9000€***
 - Libéralités : 4 770,53 €***
 - Remboursements moteurs bateau : 35 000 €***
- **Résultat reporté : 45 229,47 €**

REDEVANCE POUR LA PROTECTION DES FONDS MARINS

 **PLAISANCE LOCALE** : Forfait annuel par navire : 10 €

 **ACTIVITÉS DE PASSAGE** (Plaisance & Yachting)

NAVIRES DE 0-20 m : 1 € / personne / jour

NAVIRES DE 20-25 m : 1,50 € / personne / jour

 **SOCIÉTÉS COMMERCIALES** à l'année

CHARTERS : forfait annuel 100 € × capacité maximale de passagers

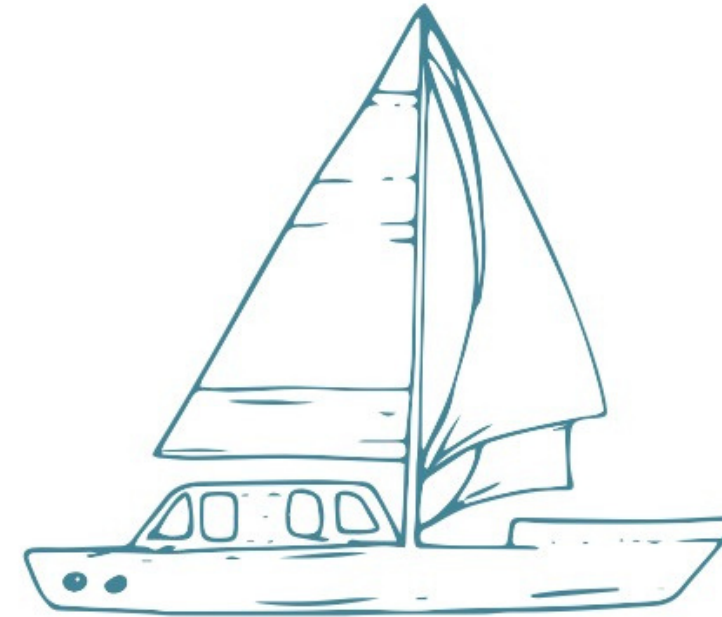
PLONGÉE forfait annuel 150 € × capacité maximale de passagers

 **ASSOCIATIONS DE PLONGÉE**:

60 € × capacité maximale de passagers

 **STATIONNEMENT - GRAND CUL-DE-SAC**

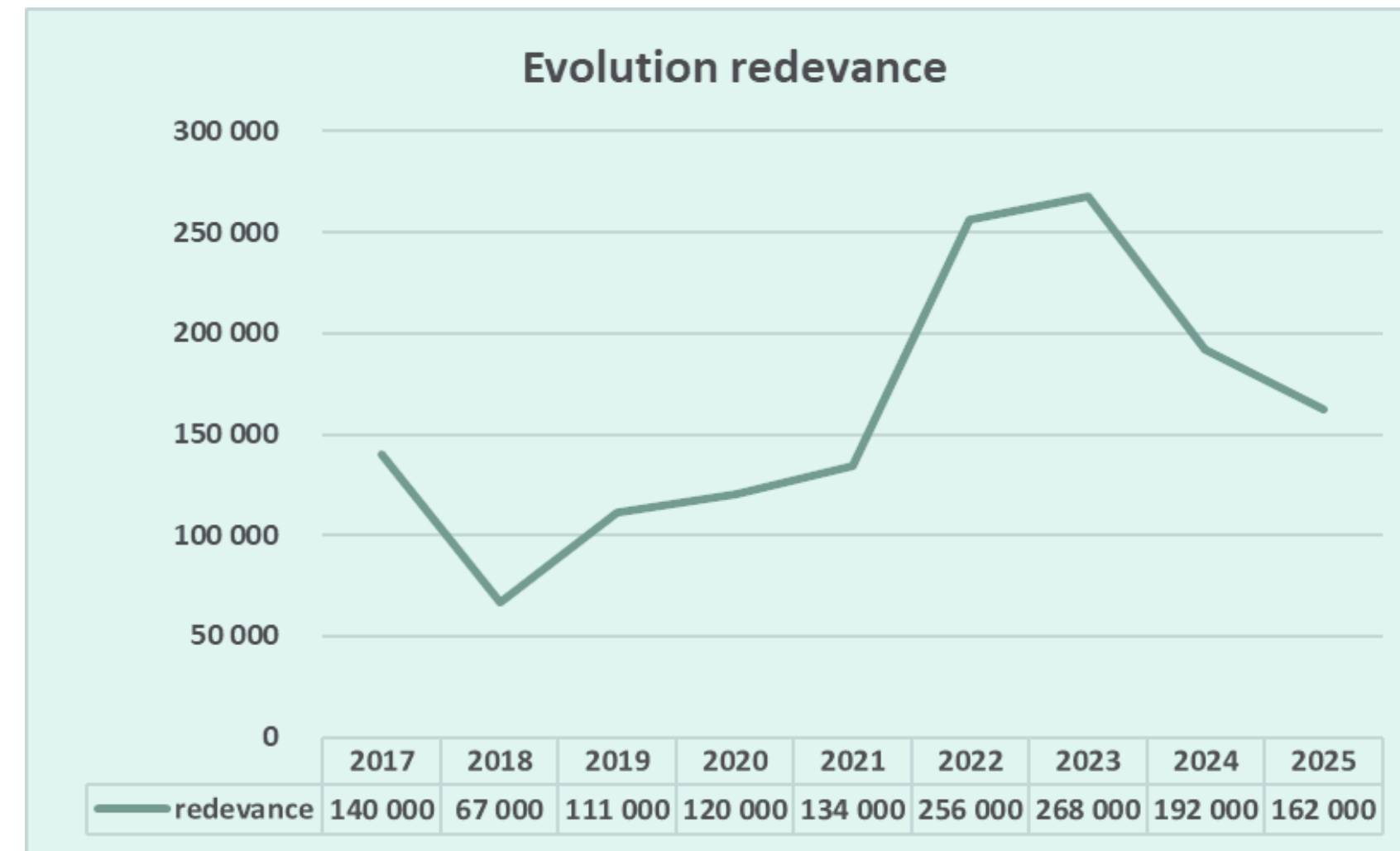
Navires inhabités : 50 % du forfait annuel du Port



2025

162 000€

8600€





Merci de votre attention